

Procès-verbal de la séance du mardi 22 juin 2017

Ordre du jour

1. Appel
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 5 avril 2017
3. Assermentations éventuelles
4. Préavis N° 3/2017 – Rapport de gestion de la Municipalité de Tartegnin
 - 4.1 Rapport de la commission de gestion
5. Préavis N° 4/2017 – Comptes 2016
 - 5.1 Rapport de la commission de gestion
6. Nomination du bureau
 - 6.1 Election du/de la Président/e
 - 6.2 Election du/de la Vice-Président/e
 - 6.3 Election des scrutateurs
7. Communications des délégués aux Conseils intercommunaux
8. Communications de la Municipalité
9. Divers et propositions individuelles

1. Appel

Présents	29
Excusés	12
Absents	2

2. Adoption du dernier procès-verbal

Le procès-verbal de la séance du 5 avril 2017 est approuvé à l'unanimité, moins 1 abstention.

3. Assermentations et démissions

Il n'y a pas d'assermentation.

Le Conseil compte au 22 juin 2017 : 43 membres.

4. Préavis municipal N° 3/2017 – Rapport de gestion de la Municipalité de Tartegnin

M. le Président passe la parole à la Municipalité, M. S. Jayet, pour la lecture du préavis, puis au rapporteur de la commission de gestion, M. P. Munier.

Le Président ouvre la discussion sur ce préavis.

Il n'y a pas d'intervention, Le Président passe ainsi au vote:

Le préavis municipal N° 3/2017 est accepté à l'unanimité, avec 1 abstention.

5. Préavis municipal N° 4/2017 – Comptes 2016

M. le Président passe la parole à la Municipalité, M. J.-F. Déruaz, pour la lecture du préavis, puis au rapporteur de la commission de gestion, M. G. Sintès.

M. le Président ouvre la discussion sur ce préavis.

Il n'y a pas d'autre intervention, le Président passe au vote:

Le préavis municipal N° 4/2017 est accepté à l'unanimité avec 3 abstentions

6. Nomination du bureau

- 6.1 Election du/de la Président/e
M. Michael Duc est réélu par applaudissements
- 6.2 Election du/de la Vice-Président/e
M. Jérôme Holdener est réélu par applaudissements
- 6.3 Election des scrutateurs
Les scrutateurs : Valérie Blanchard et Jean-Charles Koenig sont réélus par applaudissements

7. Communications des délégués aux Conseils intercommunaux

Mélanie Berthet - Enfance et Jeunesse :

La séance du conseil a eu lieu le 7 juin 2017 à Essertines. Le résultat des comptes 2016 est positif. Une partie de l'excédent sera utilisée pour créer un fond de réserve pour de futurs investissements et le solde sera restitué aux communes.

Le comité de direction a été réélu. Mme Pascale Vollenweider a été élue pour le poste de présidente du bureau.

Une nouvelle commission a été nommée pour travailler sur l'harmonisation des conditions de travail et pour créer un règlement du personnel de l'association.

Marlyse Dentan : Les communes de Gilly et de Luins avaient démissionné du comité de direction. Le Syndic Claude Gagnard va rejoindre le CODIR d'Enfance et Jeunesse. Gilly n'a pas encore nommé de président.

Danielle Collomb - Association Intercommunale du Conseil Régional :

La séance a eu lieu le 15 juin à Gland. Pour Tartegnin, le conseil régional coûte Fr. 31.- par habitant.

Grens a rejoint le DISREN. Le postulat Demetriades souhaite mettre en place un conseil de jeunes renvoyé à une commission pour étudier la faisabilité, le CODIR soutiendra ce postulat.

Rolle a perdu l'inter-régio de 22 heures et les CFF étudient une grille horaire entre minuit et 2 heures du matin.

Les comptes présentent un bénéfice de Fr. 18'270.-. Un crédit de Fr. 69'125.- a été accordé pour financer les dessertes ferroviaires des différentes agglomérations du bassin lémanique. Un montant de Fr. 280'000.-, sur 4 ans, a été octroyé au casino de Rolle pour favoriser les spectacles régionaux présentés par des artistes suisses ; le canton verse Fr. 100'000.- et la commune de Rolle investira plus d'un million.

La reprise d'un cautionnement de Fr. 2'376'470.- de Têledôle a été voté. Les communes ont remis leurs actions au Conseil Régional qui devient ainsi l'actionnaire principal. La gestion des versants suisses et français a été confiée à la Cogestar qui paiera un loyer annuel de Fr. 500'000.-. Un investissement de 10 millions sera nécessaire pour la création de parkings et de liaisons entre les versants suisses et français.

Deux crédits ont été votés pour créer des réseaux agro-écologiques pour favoriser la biodiversité ; couloirs de faune, biotopes, prairies à coupe tardive...

8. Communications de la municipalité

1. Marlyse Dentan :

Remercie les délégués aux Conseils Intercommunaux pour leurs excellents rapports.

Concernant la fusion :

M. Olivier Mayor a été engagé comme chef de projet.

Une soirée d'information aura lieu le 24 août 2017 à Essertines-sur-Rolle. Un bus fera la navette depuis Rolle. Il s'agira de la grande étape de démarrage par la création de groupes de travail etc... Les sociétés locales seront aussi invitées.

La fête pour la fermeture de l'école de Tartegnin aura lieu à Tartegnin le 28 juin 2017 à 19h.

La fête du 1^{er} août aura lieu à Vinzel.

La sortie des Entr'Aînés aura lieu le 8 septembre 2017 à l'Abbaye de St-Maurice, suivi d'un repas à Martigny dans un restaurant favorisant l'insertion professionnelle de personnes handicapées.

Concernant le restaurant le Serpolet : il n'est pas en vente. Des travaux de mise en conformité sont prévus par le propriétaire.

2. Jean-François Déruaz

M. Armando Dos Reis, employé communal, prendra sa retraite le 1^{er} février 2018.

3. Stéphane Jayet

L'affectation de la déchetterie dans son état actuel sera modifiée.

Les déchets amiantés ont coûté à la commune Fr. 750.-.

Le samedi « sardines » a eu lieu le 17 juin dernier, dans la bonne humeur.

Un cadenas à chiffres a été posé sur la grille d'entrée de la déchetterie, afin de prévenir le vol de métaux.

Concernant le Mondial de la Fondue, un plan, validé par la Municipalité, concernant l'infrastructure est à disposition. Une séance d'information aura lieu prochainement.

L'action « Débouchons pour Téléthon » aura lieu le samedi 22 juillet 2017.

4. Jean-François Déruaz, pour Daniel Emery

La place des Pannissières a été nettoyée. De la fleur de foin a été semée. A l'automne quelques arbres seront plantés et l'année prochaine des bancs et tables seront installés.

9. Divers et propositions individuelles

Le Président ouvre la discussion :

Mme S. Scardoua-Boukara demande si le chef de projet a déjà une expérience dans le domaine de la fusion.

M. Dentan : Non, mais il a fait partie de commissions au sein du Grand Conseil. Il a été municipal et travaille dans la communication et il a une grande connaissance politique.

Mme D. Collomb demande si les groupes de travail pour la fusion seront déjà formés lors de la séance d'information du 24 août prochain.

M. Dentan : En effet, il sera déjà possible de commencer à former des groupes de travail.

M. G. Sintes demande si l'on doit s'inscrire à la séance du 24 août 2017

M. Dentan : Un « flyer » sera envoyé prochainement, ensuite un bulletin sera envoyé pour l'inscription.

Mme S. Scardoua-Boukara demande s'il y aura d'autres informations du contenu de la séance d'information avant le 24 août.

M. Dentan : Il y aura un ordre du jour

S. Jayet : L'idée de cette soirée est de présenter le concept de chaque groupe de travail et d'ouvrir la discussion.

Il n'y a pas d'autres interventions, le Président clôt la séance qui est levée à 21h et invite l'assemblée à un apéritif.

Le prochain conseil aura lieu le 12 septembre 2017 à 20h à l'abri PC.

Michael Duc
Président



Béatrice Tellenbach,
Secrétaire

